

Rapport Annuel

2006

Table des Matières

1. Introduction	3
2. La recherche	3
2.1 Les boursiers	3
2.2 Le fellow	8
2.3 Autres programmes de recherche	16
3. Enseignement	24

1. Introduction

Point Sud a bénéficié au cours de l'année 2006 du concours de trois programmes de financement que sont :

- le programme d'appui de la GTZ ;
- le programme suédois ;
- le programme d'appui de l'université de Francfort.

2. La recherche

2.1 Les boursiers

Trois thèmes de recherche avaient été définis pour le recrutement de trois boursiers. Il s'agit de :

- Prévention et gestion locale des conflits dans un contexte de guerre civile larvée et de migration ;
- L'interface entre la médecine traditionnelle et la médecine conventionnelle en milieu rural et urbain ;
- L'interface entre le savoir local des agriculteurs, éleveurs, et des pêcheurs et celui des agronomes et des agents de développement.

Les dossiers réceptionnés ont été, en premier lieu, classés par thème. Cela a permis de faire un relevé exhaustif du contenu de chaque dossier en rapport avec les critères présidant dans l'appel à candidature. Les dossiers se présentaient comme suit : sur un total de 30 projets reçus (sans compter ceux qui n'ont pas pu s'en tenir aux délais fixés), un dossier n'était pas complet. Donc, sur les 29 projets retenus, trois émanaient de dames soit une représentation d'au moins 1% (hommes : 27 ; femmes : 3).

Les candidatures provenaient de Bamako, Ségou, Sikasso et de l'extérieur du Mali. S'agissant des candidatures « intérieures », les titulaires sont diplômés de la FLASH (11), de la FSJP (2), de la FSEG (1), de l'IPR/IFRA (4), de l'IER (3), de l'INSRP (1), de la FMPOS (1), du monde des ONG (1), d'autres structures nationales (2) et d'universités étrangères (1).

Les projets reçus relevaient de plusieurs disciplines dont entre autres : Anthropologie et sociologie (13), Agriculture (4), Philosophie (3), Sciences juridiques et politiques (3), Histoire et Géographie (2), Biologie et Ecologie végétale (1), Gestion d'entreprise (1), Médecine (1) et Psychologie-Pédagogie (1).

La deuxième tâche a été la prise de contact auprès de quelques universitaires maliens en vue de leur participation au dépouillement, à l'évaluation et au classement des dossiers par ordre de mérite. Ainsi, trois (3) évaluateurs externes (un de la FMPOS, un de la FAST et un de l'ISFRA) et le fellow de Point Sud ont été chargés d'évaluer les différents dossiers.

Ces choix ont été motivés par l'état de service, l'expérience en matière d'évaluation, l'animation universitaire et la production scientifique des universitaires retenus.

L'évaluation s'est effectuée sur la base des critères suivants : le contenu des projets, la présentation, l'expérience du candidat, la prise en compte de l'aspect genre.

Après les évaluations, un tableau fut établi dans lequel tous les résultats furent notés et classés suivant l'ordre de mérite. D'autres candidatures ont été déclassées car les titulaires étaient d'un âge assez avancé.

Au terme de la sélection (au Mali et en Allemagne), suivant les thématiques consignées, les projets et/ou protocoles de recherche sélectionnés ont été :

- Conflits : Almamy Sylla et Evariste Fousséni Camara
- Santé : Seydou Diarra
- Acteurs : non attribuée pour cause de dossiers insuffisants ou de lauréats trop âgés

Après la présentation des commodités liées à la bourse (contrat performatif), M. Seydou Diarra se désista, il avait cru que la présente bourse lui ouvrirait une inscription « directe » en thèse. Ainsi, les candidats Almamy Sylla et Evariste Fousséni Camara ont été recrutés par Point Sud pour une année (Les bourses vont du 1^{er} Novembre 2006 au 30 Octobre 2007)

Leur thème de recherche respectif est le suivant :

- Almamy Sylla: Les conflits de l'eau et de la terre dans un contexte de migration. Cas de la commune rurale de Loulouni.
- Evariste Fousseni Camara: Les mécanismes d'une diplomatie au ras du sol.

Thème 1 Les conflits de l'eau et de la terre dans un contexte de migration. Cas de la commune rurale de Loulouni (Alamamy Sylla)

Le présent projet tente de comprendre les conflits issus des migrations. Dans les communes de Loulouni et de Zégoua qui seront le terrain de notre étude, deux vagues de migrations ont convergé ; celle de 1970 et celle de 2002.

Les migrations de 1970 ont été provoquées par les sécheresses qui ont secoué la bande sahélienne du Mali (les régions de Ségou, Tombouctou, Gao, Mopti et Kayes). Ces sécheresses ont eu pour conséquence la raréfaction des ressources dans ces dites localités. La seule option de survie qui s'offrait aux populations de régions sinistrées était de chercher des régions propices à l'épanouissement de leurs activités. La situation devenant critique, ces populations se dirigèrent vers les régions Sud du Mali dans lesquelles les ressources fauniques, halieutiques et foncières étaient relativement abondantes (cette migration est à mettre en relation avec les traditions des Bozo et des Peuhl qui se déplacent en fonction de l'abondance des ressources). A leur arrivée, les ressources fourragères et halieutiques étaient leurs cibles. L'exploitation de ces ressources ne posait pas de problèmes dans un premier temps puisque ces ressources ne suscitaient pas un intérêt particulier pour la population autochtone qui n'était pas spécialisée dans ces activités. Cependant, d'année en année, cette population de pêcheurs, de peul et de Dogon va grossir avec l'arrivée de leurs femmes, enfants et alliés (Sylla, 2004 :20). A la même époque comme par un quelconque effet de contagion, d'autres autochtones vont se spécialiser dans la pêche. Cette multiplicité d'acteurs en compétition sur la même ressource va l'épuiser. Ces ressources se raréfiant, les populations Bozo, peuhl ou Dogon vont adjoindre l'agriculture à leurs activités principales qu'étaient l'élevage et la pêche. Si à l'arrivée des peuhls, la fumure organique et le lait étaient gracieusement offerts à leurs hôtes en compensation de l'accès qu'ils avaient autorisé, ces mêmes peuls vont détourner l'usage de la fumure au profit de leurs propres champs. Et comme la terre "appartient" à ces populations autochtones, elles vont développer une stratégie consistant à autoriser l'accès d'une terre pour qu'ils enfument pendant quelques années et ensuite la leur retirer. Quant aux Bozo qui échangeaient leurs prises de poissons contre les céréales, vont être contraints, le poisson se raréfiant, à pratiquer l'agriculture. Ainsi les conflits antérieurs à cette situation de migration vont s'exagérer avec « l'allocation aveugle des terres d'un groupe à des ressortissants ennemis ou rivaux ou d'un autre groupe » (BERNARD, 1991 : 298).

La seconde vague de migration est celle de 2002. Elle peut être considérée comme une migration de retour.

Après la mort du président ivoirien Félix Houphouët Bogny, les étrangers vont être mal vus dans ce pays. Les Ivoiriens en panne de ressources vont développer une xénophobie à l'égard

de ces Maliens qui résidaient dans ce pays depuis des années. Et, depuis les événements du 19 septembre 2002 en Côte d'Ivoire, consécutifs à la question de l'« Ivoirité », les Maliens qui se sont implantés dans les plantations ont commencé à regagner le bercaïl pour fuir les représailles dont ils sont victimes. Il se trouve que les émigrés n'avaient pour la plupart rien réalisé (surtout dans le domaine de l'immobilier) dans leur contrée d'origine. Leur retour va être mal perçu par les familles restées dans les villages au Mali. Comme les terres de culture sont la propriété de la grande famille, ces émigrés vont réclamer une nouvelle répartition de ces terres familiales afin que leur soient restituées les parts qui devaient leur revenir de droit (Sylla 2004). Or, il se trouve que les réserves foncières sont devenues insuffisantes ou ont subi de nouveaux arrangements bien avant leur arrivée. Ainsi, ces « *gens du terroir* » que sont ces migrants de retour vont être considérés comme « allochtones » (comme *Gens d'ailleurs*) au même titre que les Peuhl, les Dogon et les Bozo. Parallèlement à ces deux situations de migration, les ressources vont subir une compétition accrue des divers acteurs et de diverses manières. Pour ce qui est des migrants venus à la suite de la sécheresse de 1970, ils seront toujours considérés comme allochtones malgré les années passées. Il ressort de façon *in fine* une situation que Holder (2001) a résumé en « citoyens actifs »¹ et « citoyens passifs »². Désormais ce sera au détour du foncier que se dessineront les clivages et les affirmations identitaires.

C'est pourquoi, ce projet se fixe comme objectif général de faire une analyse de l'évolution des conflits de 1970 à nos jours. Cette période correspond aux moments où ces localités ont enregistré le plus grand nombre de migrants.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- analyser les arrangements institutionnels qui régulent les processus de confrontation et de négociation entre les différents acteurs locaux à propos de l'accès et du contrôle des ressources naturelles.
- comprendre la trajectoire des conflits.
- répertorier les techniques de négociation et de prévention des conflits utilisées par les communautés locales jusque-là.

Hypothèse

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle les ressources naturelles constituent des vecteurs de conflits et que la société traditionnelle dispose de ses propres institutions de prévention et de régulation de ces conflits. Ces institutions se sont fragilisées avec l'apparition de nouveaux phénomènes comme la migration et l'économie capitaliste.

Méthodologie

Toute recherche qui veut saisir les acteurs dans leur quotidien et dans la longue durée doit s'inscrire dans une approche qualitative. Les spécificités de l'objet nous commandent de procéder par une démarche qualitative si nous désirons aboutir à des résultats hautement appréciables. Cependant, en voulant procéder ainsi, nous serions confrontés à un problème, car, pour une telle recherche, le temps imparti risque d'être insuffisant pour saisir tous les contours d'un thème aussi transversal que sont les conflits.

¹ Ce sont les autochtones qui ont une position politique bien assise dans la gestion de la Cité – Etat.

² Ce sont les étrangers qui n'ont rien à décider dans la cité – Etat. Ils sont de ce fait considérés comme « cadets sociaux ».

Qu'à cela ne tienne, nous comptons utiliser trois outils au cours de nos enquêtes de terrain : le guide d'entretien, l'observation et les récits de vie. A l'état actuel de nos recherches, nous ne sommes pas en mesure de cibler et de cerner toutes les personnes concernant notre objet d'étude. C'est pourquoi par précaution méthodologique, nous allons procéder par un échantillon empirique, c'est – à – dire que les échantillons seront prélevés en fonction des exigences du terrain. Ce sera à l'issue d'une première descente sur le terrain que nous comptons identifier les acteurs potentiels et en fonction de cela opérationnaliser les outils de collecte d'informations.

Les discours des enquêtés auront une grande place mais ne sauraient à eux seuls suffire. Comme toute étude du foncier dont l'objectif est de comprendre les rapports entre "pouvoirs" et "territoire", et "conflits" et "identité", nous adopterons la stratégie selon laquelle les non – dits, les - à- peu – près, les tactiques d'évitement, voire les impensés et les impensables, auront plus d'importance que les déclarations d'acteurs (LE ROY, 1991 :170 – 171). Il s'agit notamment d'enregistrer non seulement les normes déclarées ou souhaitées mais également de saisir les écarts entre ce qui est déclaré et ce qui est réellement vécu ou souhaité (LE ROY, 1991 :172). Donc, notre étude s'intéressera à toutes les situations exceptionnelles qui même marginales, minoritaires ou particularistes, viendraient interdire ou rompre un consensus minimal sur les règles du jeu (LE ROY, 1991 :173).

Thème 2 : Les mécanismes d'une diplomatie au ras du sol (Evariste Foussemi Camara)

Après avoir caractérisé différents types de conflits au Mali, Camara met l'accent sur la complexité dans les zones du Sud du Mali qui méritent d'être beaucoup plus étudiées. Plus que les conflits qui opposent des Communautés Différentes selon la culture, activités socioprofessionnelles, ethnies ; ce sont des conflits qui opposent, si nous nous en tenons au caractère homogène soutenu par les auteurs de la fondation Ebert de Bamako, les Membres d'une même Entité, unis mais très divergents et différents : « *nous sommes les mêmes mais nous ne sommes pas identiques* ». Plus qu'un conflit d'intérêt économique et politique, il s'agit d'un conflit social, d'une affirmation d'un statut social. Au-delà de ce qui « nous assemble, qui nous sommes et ce qui nous différencie ». Le « *conflit dans l'entente* » comme dirait G. Blundo.

Notre « diplomatie au ras du sol » utilise les techniques ordinaires que tous les auteurs abordant la thématique estiment incontournables. La médiation d'une tierce personne pour le règlement d'un litige entre deux parties se caractérise par la neutralité du médiateur vis-à-vis des parties en conflit. La conciliation, qui consiste à trouver une solution intermédiaire, ne donnera pas forcément satisfaction, ni à l'une, ni à l'autre. La négociation, elle, est la défense d'intérêts par les parties. Elle consiste, pour le négociateur, à trouver un consensus ou une séparation sans querelle. Il faut noter qu'à la différence du médiateur, le négociateur est plus ou moins partial.

Il y a aussi d'autres valeurs qui tiennent le haut du pavé : la « *sanankouya* », qui se manifeste par des relations de plaisanterie entre personnes, communautés, groupes ethniques, etc. Au fond, celle-ci cache des alliances ou pactes très construits, qui permettent de réduire le cercle des affrontements ouverts entre les acteurs alliés. Mais, il y a lieu de faire une distinction entre « *sanankouya* » et parenté à plaisanterie. La première s'établit entre des personnes ou des groupes qui n'ont pas forcément des liens de parenté fondés. Par exemple : Traore-Diarra, Camara- Sacko, Dogon et Bozo, Peul et Forgeron, etc. la deuxième, comme son nom l'indique, est une relation établie sur des liens de parenté réelle, des alliés. Ainsi, les relations de plaisanterie se créent entre Grands-parents et Petits enfants, Epouse du grand-frère et Cadets de ce dernier, Neveu utérin et Epouse de l'oncle maternel. Il s'agit, entre autres, du « *nimogoya* », du « *mondenya* », du « *kanimèya* » et de bien d'autres. Toutefois, les deux

établissent « *une relation pacificatrice qui joue un rôle d'exutoire des tensions qui, autrement, dégèneraient en violences* »³.

De la première à la dernière technique de la « diplomatie traditionnelle », nous convenons avec Thierno Bah⁴ et le forum national sur la réforme de la justice au Mali, que tout succès des techniques, valeurs et pratiques pour la gestion, la prévention ou la résolution locale ou traditionnelle des conflits, tient à certaines qualités particulières des « *faiseurs de paix* »⁵. Ce sont, outre la sagesse, l'éloquence, le réalisme, la flexibilité et la patience, une maîtrise parfaite de l'histoire des groupes. Selon un auteur, cette qualité « *procure des stratagèmes imparables* »⁶. Camara se pose les questions suivantes :

- Derrière l'unité de façade, le consensus de forme, les montages superficiels de cousinage, d'hospitalité, les mécanismes traditionnels, que se cache-t-il ?
- Quelle est donc cette raison qui présente la connaissance approfondie, la maîtrise parfaite des liens, des relations et de l'histoire des familles, des couches sociales et des communautés, comme si précieuse, pour qu'elle conditionne à ce point le succès des entreprises des « faiseurs de paix » et par la même, l'acceptation tacite des résolutions par les parties ?

Hypothèse

L'hypothèse avancée est que les pratiques culturelles en vigueur dans nos sociétés, en matière de prévention et de gestion de conflits, paraissent tellement simples et sont d'usage si courant et si ordinaire, qu'elles ne suscitent aux yeux des chercheurs aucun intérêt.

Méthodologie

La démarche méthodologique préconisée par Camara est la suivante :

- les recherches documentaires pour recueillir les informations sur la thématique des conflits au Mali (la prévention, la gestion et la résolution),
- les entretiens avec différents acteurs, informateurs et détenteurs de savoirs locaux,
- l'observation participante.

Les résultats attendus sont :

- l'analyse approfondie des mécanismes culturels de résolution des conflits,
- la compréhension de la « diplomatie au ras du sol » dans la conception, l'entretien et la consolidation du climat de paix et de sécurité des milieux ruraux.

³ Doulaye Konaté, les fondements endogènes d'une culture de paix au Mali, p 3

⁴ op cit

⁵ Thierno Bah, op cit

⁶ Thierno Bah, op cit

2.2 Le fellow

Dr Naffet Kéïta, Anthropologue est engagé par Point Sud, Centre de recherche sur le savoir local comme *fellow*, pendant un an, à temps partiel avec les missions suivantes :

- développer des projets de recherche (50 % du temps);
- enseigner (30 %);
- encadrer les boursiers (20 %).

Son contrat va du 1^{er} Juin 2006 au 30 Mai 2007. En 2006, Dr Naffet a proposé différents projets de recherche dont les thèmes sont les suivants :

1. Réseaux, hiérarchies, territoires, migrations, institutions et accès aux ressources dans le Delta central du Niger : la décentralisation environnementale en question dans les communes de Youwarou et de Jalloubé

L'objet de cette étude est de mieux comprendre et analyser les réseaux, les hiérarchies, les territoires, les institutions et les arrangements institutionnels qui circonscrivent un tel cadre, ainsi que les dispositions qui régissent les ressources naturelles (RN) et déterminent leur accès, la gestion, la répartition, le degré de responsabilité des élus, des services techniques. Cela, pour anticiper les solutions qu'exige la responsabilité des collectivités locales dans le processus d'une gestion concertée entre les gens du terroir et les exploitants privés, d'une part, la préservation des ressources par l'appui conseil des services techniques, d'autre part.

Le présent projet de recherche concerne l'analyse des différentes formes, objets et pérennité des arrangements négociés entre gestionnaires et usagers dans les dispositifs de gestion des pâturages, de l'eau et de la terre, et leur comparaison avec des dispositifs réglementaires.

L'intérêt du présent projet de recherche se trouve en creux de toute la réforme institutionnelle en œuvre au Mali depuis mars 1991. Cette réforme a pris corps au cours du mouvement de restructuration politique et de la gestion des identités instables (Pacte National). Entérinée par la conférence nationale et consacrée par le constituant de 1992, elle s'est trouvée transcrite dans la décentralisation qui est une tentative de réponse aux échecs successifs de la gouvernamentalité des postcolonies et des projets de développement imposés depuis 1960.

L'étude de cas qui illustre le présent projet de recherche porte sur les bourgoutières Yallarbé⁷ du cercle de Youwarou et celles de Dialloubé de la commune du même nom. De plus, les bourgoutières du Delta central génèrent des ressources financières substantielles et les besoins des CTD vont croissant⁸. L'utilisation de ces ressources financières s'avère problématique avec le découpage communal de 19969. Le cercle de Youwarou est situé à l'extrémité nord du Delta du Niger (Mopti) et couvre une superficie d'environ 30 000 km² en période de crue ; par contre, *Dialloubé*, lui, jouxte en aval.

⁷ Le *bourgou* est une des ressources clés de l'élevage dans la région - Delta central et boucle du Niger – une graminée (*Echinochloa Stagnina*) à très haute productivité biologique (plus de 100 tonnes de matière verte ou 10 tonnes de matière sèche à l'hectare) qui pousse dans les plaines et cuvettes inondées du fleuve Niger, les bourgoutières : un fourrage naturel de très haute valeur nutritive pour le bétail (Cf. Clément 1949 ; Diakité 1993).

⁸ Youwarou comporte très peu d'infrastructures et les taxes perçues ne peuvent couvrir les besoins essentiels (salaire du personnel, etc.). Le recouvrement de l'impôt n'a pas dépassé 7 millions sur 14 prévus. La commune fonctionne à partir des dotations budgétaires octroyées par l'Etat (7 millions entre 1999-2000).

⁹ Ainsi, de perception de redevances obligatoires d'autrefois, leur gestion ressemble aujourd'hui à une levée de rentes foncières. Au début, il y avait 701 communes et ce chiffre ne cesse de croître depuis.

L'objectif de l'étude d'un point de vue scientifique porte essentiellement sur deux éléments:

- la compréhension et l'analyse des systèmes de gestion des ressources naturelles et les conflits y afférents dans la perspective d'une responsabilisation des acteurs locaux ; la saisie des contradictions et des points d'ancrage entre mécanismes de gestion ancienne et actuelle des ressources locales et les dispositions légales en vue d'une sensibilisation accrue et d'une conscientisation pour la démocratisation des institutions par les acteurs et enfin, l'impact retardant ou dynamique des réseaux, des hiérarchies, des territoires et des institutions qui gouvernent les relations locales.
- une approche épistémologique qui se penche sur le traitement du changement social par l'anthropologie¹⁰. Dans un contexte politique, social et économique où l'on mettait en avant la lutte contre le sous-développement, rapidement identifié aux divers particularismes et traditions, et où l'on insistait sur la valeur éducative d'une prise en charge des populations dans le cadre de la modernité, les résistances ou les changements qui allaient un tant soit peu à contre-courant du mouvement imposé apparaissent inévitablement, aux yeux des experts et des « développeurs », comme des obstacles ou des blocages sur la voie du progrès.

Pour atteindre ces objectifs, les investigations iront dans le sens de la détermination:

- des mécanismes de gestion des ressources locales et l'identification des acteurs;
- des mécanismes de gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources et les responsabilités impliquées dans leur règlement;
- des degrés de responsabilité des élus communaux, des exploitants privés, des chefferies traditionnelles et des services déconcentrés de l'Etat;
- des conditions d'accès aux ressources par les femmes et les cadets sociaux, leur rôle dans la gestion des ressources.

D'un point de vue pratique, l'objectif de cette étude consiste à mettre à la disposition des décideurs et des populations, des résultats qui soient pris en compte dans les politiques et actions favorisant un accès, une exploitation et une gestion non conflictuelles des ressources naturelles et une plus grande responsabilisation des acteurs en présence (élus locaux, chefferies traditionnelles, exploitants privés et l'Etat).

Hypothèses et méthodologie

Nous traduirons les implications ci-dessus par les hypothèses suivantes:

- les gouvernements centraux n'ont pas réussi à assurer une gestion efficace des ressources naturelles que les populations en place sont mieux à même de gérer ;

¹⁰

Nous remarquons que le problème de la dynamique de résistance dans les situations de contact, ou de domination, a été le plus souvent ignoré par l'anthropologie classique peu portée sur l'analyse du changement social. Quant à la sociologie du développement, qui s'est donnée explicitement pour objet d'étude les situations de changement dans les pays en voie de développement, son approche de ces phénomènes fut particulièrement réductrice.

- les populations locales ont plus de connaissances que les fonctionnaires en milieu rural, mais il s'avère que les gens n'utilisent pas leurs connaissances pour gérer leurs ressources naturelles de façon prudente;
- les institutions locales de prise de décisions et de gestion des ressources qui existent déjà ne doivent plus servir dans la mise en œuvre de la décentralisation environnementale ; car les chefferies traditionnelles fonctionnent sur la base d'une reddition ascendante, or, la décentralisation environnementale exige une reddition descendante ;
- les producteurs privés des ressources sont plus motivés que les gestionnaires locaux et les fonctionnaires pour gérer prudemment celles-ci; or la gestion efficace doit tenir compte de la spécificité de chaque terroir;
- les dysfonctionnements dans l'environnement, l'érosion des terres, le déboisement, les dérèglements hydrologiques, etc. sont des symptômes de dysfonctionnements plus profonds qui affectent les fondements de la société et de l'économie.

Les hypothèses seront testées au regard des objectifs assignés:

- présenter le cadre global de la décentralisation en rapport avec la démocratisation et les appréhensions éprouvées des acteurs (communaux et institutionnels) et des populations;
- analyser les imbrications anthropologiques et sociologiques dans la dévolution des pouvoirs (traditionnels et modernes) de décision et de gestion des hommes et des ressources;
- statuer sur les imbrications entre pouvoirs traditionnels et pouvoirs décentralisés et démocratisés, c'est-à-dire que nous nous intéresserons de plus près à ceux qui chapeauteront les deux pouvoirs à la fois à leur autorité et à leur présence;
- entrevoir la situation et la présence des acteurs (femmes, cadets sociaux, allochtones) qui étaient autrefois lésés; leur responsabilité actuelle et leur participation au développement de leur localité.

2. La dynamique d'innovation ou d'appropriation des médias par les « travailleurs sociaux de l'art et de la parole » au Mali : les griots entre dispositifs et médiation des savoirs ou « donation » de sens

En Afrique, plus que partout ailleurs, une bonne part des connaissances que possèdent les citoyens est acquise par d'autres voies que l'enseignement classique. Ces savoirs sont qualifiés de « non formels », ceci pour les opposer aux savoirs formels codés et dispensés par les structures officielles d'enseignement. Quelquefois appréciés, ces savoirs sont le plus souvent déconsidérés parce que non systématiques et non sanctionnés. Pourtant, c'est en s'appuyant sur ceux-ci que l'individu réfléchit son existence et s'oriente dans la vie publique. Le mode de déploiement de ces savoirs fait recours, dans une large mesure, aux traditions orales comme sources d'information. Les discontinuités liées à la nature même de la tradition orale en tant qu'expression « *de la mémoire des communautés constituent l'un des griefs qui est fait à cette catégorie de sources considérées par certains comme peu fiables et soumises aux aléas de l'oubli et des manipulations* » (Konaté, 2006 : 6).

La figure achevée des détenteurs de cette tradition, dans la sous-région Ouest-africaine, demeure sans conteste le griot. S'il est vrai que c'est sous les oripeaux du « *narrateur et détenteur de l'histoire orale* » que le griot est le mieux connu dans la littérature écrite et le

cinéma, la meilleure illustration de ce rôle de gardien de l'histoire orale de la communauté se conçoit par la conservation et la transmission faites de l'épopée mandingue depuis la fondation de l'Empire du Mali jusqu'à nos jours.

A noter que le griot, narrateur et généalogiste, ne s'occupait pas que de l'histoire des familles royales. Les différentes familles de griots, que l'on reconnaît à leurs patronymes, étaient attachées aux familles nobles (différenciées également par leur patronyme) dont ils détiennent l'histoire familiale qu'ils peuvent déclamer à certaines occasions sous forme panégyrique ou de louanges. Cette évocation publique de l'histoire familiale d'un individu, mettant en avant ses aspects les plus dignes d'éloges, est un trait marquant du rapport que ces sociétés entretiennent avec leur passé. La dignité et les hauts faits des ascendants d'une personne lui font obligation de se tenir à la hauteur de cette réputation (de s'en montrer digne) et idéalement, de faire mieux encore, pour faire la fierté de ses descendants. Il y a donc dans la démarche du griot une espèce de combinaison de différents régimes d'historicité. (Konaté, 2006 ; Keïta, 1999 ; Diawara, 1996 ; Mbembé, 1992 ; Bagayogo, 1989).

Cette aptitude pédagogique du griot associée à son statut de *nyamakala* (intermédiaire) (Dembélé, s.d.) qui lui confère une liberté presque totale de parole, le prédisposait aux fonctions de précepteur et de conseiller dans les cours royales, de médiateur et de diplomate et d'animateur socioculturel.

En recourant aux médias populaires tels que la radio¹¹ et dans une certaine mesure la télévision, font-ils œuvre d'appropriation ou se consacrent-ils uniquement à revivifier les « lieux de mémoire » ou agissent-ils en fonction de « préoccupations factuelles » ? Quelle relation pourrait ainsi s'éclorer entre la culture et la technique, cette dernière étant considérée ici comme « dispositif et médiation des savoirs »¹² (dans le cas précis, des griots) ? Dans la mesure où toute mémoire s'inscrit dans un cadre idéologique, quel est l'impact des médias dans la production et la transmission des dispositifs et dans la médiation de savoirs dont font preuve les griots ?

Cadre théorique et méthodologique

La présente problématique sera cernée à travers l'appropriation singulière des médias tels que la radio et la télévision par les griots. Or, une telle appropriation ne peut être intelligible sans les formes de présence des griots dans la société : formes de présence reconnues et sanctifiées aux niveaux des discours émiques et étiques, et qui sont les suivantes : « Parler, c'est travailler » ; « Médiateurs et messagers » et « *Jeliya*, la musique des griots versus le *gwaraya* ». Chacune des formes de présence est médiatisée par des canaux spécifiques et suivant des destinataires attitrés. C'est au détour de ces formes de présence que nous pourrions mieux

¹¹ Au Mali, environ 80% de la population est analphabète, la presse écrite touche surtout la minorité intellectuelle et dépasse rarement les villes : Bamako, la capitale, et quelques villes de l'intérieur du pays. La télévision est assez répandue mais tout de même limitée pour des raisons économiques et géographiques : la pauvreté de la grande masse des gens et l'inexistence d'un réseau électrique en dehors des villes, notamment dans les zones enclavées. Par contre, on trouve des postes de radio à piles dans tous les quartiers et jusque dans les villages les plus éloignés. La radio est le moyen de communication idéal. Ici, comme dans tous les autres pays de tradition orale, c'est l'outil de communication susceptible de toucher le plus grand nombre. On dit que « *la parole fait et peut tout défaire* ». A ce jour le paysage radiophonique compte plus de 300 stations FM.

¹² Foucault suggère quelques pistes intéressantes pour réfléchir sur la notion de dispositif. Partant de l'archéologie, d'une notion d'épistémè totalement déconnectée des pratiques du sujet; passant, dans la généalogie, à l'analyse minutieuse de dispositifs techniques produisant du savoir, du pouvoir et de l'individualité, et aboutissant dans les dernières œuvres à une conception complexe de dispositifs définissant le rapport de soi à soi, Foucault, de multiples manières, nous invite à accorder une grande attention à la multiplicité des éléments discursifs, techniques et pratiques qui peuplent notre environnement et qui peuvent constituer d'extraordinaires médiations de savoirs, enveloppant l'individu, le connectant avec autrui ou produisant un savoir sur soi.

rendre compte de la flexibilité et de l'adaptabilité du statut « griot » dans la société malienne en terme de symbolisme.

C'est, également, ici, que les « techniques » (les supports médiatiques) seront considérées comme étant à la fois modelées et modelant, et ne pourront acquérir de significations qu'à travers leur appropriation et participeront ainsi au processus de création ou de « répiquabilité » sociale dans l'art du griot.

Dans la relation usager-technique, les innovations sont beaucoup plus saisies par le détour du prisme de l'imaginaire et de la marque du déterminisme des techniques ; celles-ci se parent ainsi de valeurs intrinsèques (progrès, modernité) et sont présentées comme le remède aux maux divers de la société. Telle est la position qui se dégage in fine des analyses de Mallein et Toussaint (1994), une position qui ne permet en rien d'expliquer l'usage social d'une technologie. En revanche, la posture montre en quoi ces discours participent à la construction de l'identité des objets techniques et comment ils contribuent à la construction d'une certaine image des usagers. Ainsi, les phénomènes d'idéalisation de la technique sont en partie, du moins, mis en place à travers de multiples discours généralement emphatiques précédant les implantations. Or, dans le mode d'emploi des techniques par les usagers, c'est surtout au niveau du décalage entre le « prescriptif » et « l'effectif » que la médiation du culturel est prégnante. Cette dimension permet de mieux comprendre en quoi l'imaginaire technique participe à la création des significations d'usages dans les processus d'innovation, notamment dans la constitution des cadres de références dans lesquels s'inscrit l'objet technique ; toutefois, elle ne permet en rien la compréhension des pratiques effectives contestées.

En somme, en terme d'appropriation des technologies ou des médias, l'approche articulée autour des significations d'usage permet de concevoir l'appropriation, non pas comme un branchement (Amselle, 2001), mais comme un processus de création de sens, dans et par l'usage, dans toute sa dimension sociale, ce que ne permettaient pas les recherches conduites avec les grilles du paradigme diffusionniste.

Le prétexte des relations des griots d'avec la technique renvoie à une saisie en creux de la domesticité et à l'évolution des modes de vie. En cela, l'usage ne se réduirait point à la seule manipulation de l'objet technique : il a une « épaisseur sociale ». Une telle approche voudrait dépasser la vision dichotomique de l'étude du rapport strict de l'utilisateur à l'objet technique, car elle intègre, non seulement, la place qu'occupent les pratiques dans les modes de vie au quotidien, mais également, ceux-ci sont transformés par ses soins. C'est là que la notion de dispositif doit aider à surmonter les dichotomies tranchées entre technique et symbolisme, entre dissociation et immédiateté. A ce propos, André Bertin remarque que : « concevoir le dispositif comme médiation, c'est reconnecter des compétences spécifiques à un environnement disponible et donner ses chances à la créativité » (1998)¹³.

L'approche consistera en une analyse non exhaustive du « phénomène » griot, qui situe le travail de celui-ci par rapport à la « culture populaire » et aux médias, au regard de la définition qui est faite de ces concepts dans les dispositifs et médiation des savoirs ou encore des lieux d'usages et d'appropriations.

3. Médias de proximité et société civile au Mali : le local au miroir de la communication ou recomposition des territoires, pratiques politiques et dynamique institutionnelle

Le contexte et/ou les conditions d'avènement de la presse plurielle (écrite et orale) au Mali contrastent d'avec la « crasse » actuelle qui la caractérise depuis la consécration de la démocratie multipartite dans la décennie 1990. Est-ce à dire qu'il y a eu des limitations de l'espace public médiatisé ?

¹³

<http://www.com.ucl.ac.be/RECO/GreMS/agenda/dispositif/resumes/berten.html>

L'avènement de la pluralité des moyens de communication semblait promettre un renouveau de la démocratie participative ; l'analyse - après bientôt deux décennies d'existence - du fonctionnement de quelques médias locaux, présentés à l'époque de leur installation comme un « nouvel outil » de citoyenneté, permet de tirer un bilan provisoire. Ces exemples ont fait apparaître, au-delà des cas spécifiques qui seront étudiés, les déterminants qui peuvent amener un média local à se constituer comme un véritable philtre médiatique, lieu de production d'un discours gommant ou exacerbant les conflits d'intérêts et les rapports de domination qui structurent l'espace local et contribuant très faiblement en définitive à l'instauration d'un « débat public ». Partant du constat de la faiblesse de la participation aux élections, depuis 1992, nous voudrions interroger la propension des médias à favoriser l'implication des citoyens dans la vie politique.

A travers l'analyse de quelques médias (radios spécifiquement), dont les expériences sont en cours dans différentes villes et régions du Mali, nous soutenons qu'ils ne peuvent que présenter un résultat mesuré. L'accroissement de la participation ne dépend pas tant de la mise en œuvre de moyens techniques que de l'implication des hommes politiques dans les expériences ainsi que des ambitions affichées par leurs promoteurs. Il semble ainsi que les innovations technologiques n'apportent qu'une légère amélioration aux importantes difficultés que connaissent les institutions ; mais, même modestes, ces améliorations semblent préférables à l'attente d'une véritable appropriation de la démocratie qui réglerait tout.

Par ailleurs, nous devons replacer, dans un premier temps, l'utilisation des médias par les collectivités territoriales dans un contexte plus large marqué par l'évolution de la communication locale, de la vie associative et de la vie urbaine. L'identification de ces tendances, en second lieu, permet de comprendre les différentes stratégies mises en œuvre par les promoteurs, les acteurs locaux et/ou les citoyens tout court. Ainsi, à travers l'expression « démocratie directe », plusieurs conceptions s'affrontent sur l'utilisation des médias.

4. Appropriation et/ou intermédiation des « Dioro » dans la gestion de l'espace - ressource du delta central au Mali

La négociation culturelle sera saisie sur la base de l'intermédiation entre légitimité sociale et légitimité politique. L'espace- ressource du delta intérieur du fleuve Niger en constituera le cadre de référence. Une gestion qui n'arrive pas à se départir des figures de Dioro.

Ainsi, ces figures ont fait preuve d'une « résistance » aux cadres normatifs sur les plans socio-économiques et de rapports de pouvoir. A travers les démarches qualitatives centrées sur les pratiques, sur la construction des significations et des savoirs, l'institution s'est bonifiée ces dix dernières années.

Les représentations sociales seraient donc au cœur du champ des savoirs sociaux. Pourtant, leurs implications n'ont pas toujours été poussées dans leur logique : cela est visible dans les études empiriques qui ont été menées sur la décentralisation environnementale. En réalité, cette notion déplace la manière d'aborder les agents culturels et ouvre la complexité des savoirs sociaux.

Objectif du projet

L'objectif de l'étude porte essentiellement sur deux éléments:

- la compréhension et l'analyse des systèmes de gestion des ressources naturelles et les conflits y afférents dans la perspective d'une responsabilisation des acteurs locaux ; la saisie des contradictions et des points d'ancrage entre mécanismes de gestion ancienne et actuelle des ressources locales et les dispositions légales en vue d'une sensibilisation accrue et d'une conscientisation pour la démocratisation des institutions

par les acteurs, et enfin l'impact dynamique ou freinant des réseaux, des hiérarchies, des territoires et des institutions qui gouvernent les relations locales.

- une approche épistémologique qui se penche sur le traitement du changement social par l'anthropologie¹⁴. Dans un contexte politique, social et économique où l'on mettait en avant la lutte contre le sous-développement, rapidement identifié aux divers particularismes et traditions, et où l'on insistait sur la valeur éducative d'une prise en charge des populations dans le cadre de la modernité, les résistances ou les changements qui allaient un tant soit peu à contre-courant du mouvement imposé apparaissent inévitablement, aux yeux des experts et des « développeurs », comme des obstacles ou des blocages sur la voie du progrès.

Une telle relation entre les transformations plus ou moins massives introduites ou imposées et les dynamiques sociales qui en surgissent, est loin de se réduire à une relation simple et univoque. On ne peut pas la ramener sans autre examen à l'alternative suivante : « changement orienté » réussi ou « blocage » et « obstacle ». Ce n'est que par une prise en considération simultanée des structures globales dans lesquelles s'inscrivent les unités sociales concernées et des réélaborations par la base que l'on peut espérer éclairer de façon cohérente les situations de développement et de changement social et culturel.

Ainsi, nous voudrions saisir là, toute l'importance des facteurs socioculturels endogènes dans l'ajustement des sociétés traditionnelles à la modernité ambiante, d'une part, montrer que la sphère du traditionnel peut être à l'origine d'un réaménagement positif du modèle classique de développement et de l'élaboration d'un schéma de modernisation originale qui englobe toute la collectivité, d'autre part.

Pour ce faire, la démarche de l'étude consistera à explorer les innovations liées aux concertations et aux mécanismes d'intermédiation sociale engagée par les acteurs de la décentralisation et de la gouvernance locale. Il s'agira de :

- étudier les modes d'appui multidimensionnel à une synergie constructive entre les différents acteurs des conflits locaux mis en place par les institutions locales ;
- cerner la formulation d'initiatives en faveur des modes de règlements qui tentent de rapprocher la gestion des conflits du fonctionnement réel de la société et des systèmes productifs locaux ;
- exemplifier les expériences pratiques de mise en place de commission de médiation communale ayant abouti à l'intermédiation des conflits locaux ;
- capitaliser d'autres expériences de gestion des conflits en vue de faire émerger dans le futur un droit de régulation des conflits plus consensuel et plus efficace.

Le but principal de cette recherche est de voir comment les institutions locales interviennent dans la prévention et la résolution des conflits dans le contexte de la décentralisation et de la gouvernance locale. Il s'agit de cerner les modifications intervenues dans les règles coutumières et celles liées aux droits en vigueur tant pour des individus que pour des institutions locales en matière de gestion des ressources pastorales.

14

Nous remarquons que le problème de la dynamique de résistance dans les situations de contact, ou de domination, a été le plus souvent ignoré par l'anthropologie classique peu portée sur l'analyse du changement social. Quant à la sociologie du développement, qui s'est donnée explicitement pour objet d'étude les situations de changement dans les pays en voie de développement, son approche de ces phénomènes fut particulièrement réductrice.

En cela, les perspectives d'élaboration des scénarios alternatifs de gestion, de réglementation et d'arbitrage ont subi des mutations ces dernières années. Les différentes interventions n'ont pas permis de cerner efficacement la problématique de développement local ou de formuler avec précision des stratégies d'appui appropriées. L'intérêt de cette étude est d'aboutir à l'analyse des démarches entreprises par les institutions locales, et cela, en tenant compte des grandes lignes d'évolution : des systèmes agro-pastoraux, de l'évolution des rapports socio-économiques des institutions locales, des mutations institutionnelles, de la rupture des systèmes de contrôle spatial traditionnel et de l'impact des programmes de développement intervenant dans la régulation des conflits sociaux.

5. Décentralisation et gouvernance locale en question : la problématique de la sécurisation foncière dans les régions cotonnières du Mali

Un peu partout en Afrique de l'Ouest, la décentralisation s'est implantée dans un environnement nouveau, caractérisé par le renforcement de l'économie de marché, le libéralisme politique et les réformes institutionnelles. Un tel changement a été l'œuvre de facteurs multiples qui sont conditionnés autant par des apports endogènes qu'exogènes, quoique dans la majorité des pays ces derniers semblent être plus déterminants.

Certes, l'approche « décentralisation » a été initiée en vue de rendre efficace la gestion de proximité. Une telle option sous-tendait, non seulement un rapprochement de l'administré de l'administration, mais aussi portait en elle les germes d'une « autochtonisation » des cadres gestionnaires des nouvelles institutions ainsi créées.

Au cours de la présente étude, il sera donc question de la dynamique interactionnelle entre différentes modalités d'intervention, opérant sur des registres contradictoires dans la forme et dans le fond en ce qui concerne la gestion, non seulement, des nouvelles collectivités territoriales décentralisées, mais aussi de l'espace-ressource. En réalité, le texte interrogera notamment la place et les légitimités multiples et de la légalité des chefferies traditionnelles (fondation et de gestion), ainsi que leur statut juridique dans le nouvel environnement institutionnel.

Ce nouvel espace se présente comme une arène où les acteurs agissent en fonction de stratégies propres à leurs activités, à leur logique culturelle et à leurs intérêts économiques personnels ou familiaux. L'héritage historique pèse sur les rapports entre les groupes, qui s'organisent autour du foncier contenu dans un milieu territorialisé, où s'entremêlent des relations et des dynamiques de flux de toutes natures. Ainsi, est posée la question du rapport entre le légal et le traditionnel ; entre les visions de l'Etat républicain et de l'« Etat » des individus/des coutumes/des ethnies/des réseaux.

La situation présente contribue à une compréhension des logiques qui s'y jouent dans la gestion du foncier et des intérêts des parties prenantes dans le processus des réformes (CDF, LOA).

Il y a lieu de s'interroger sur la nature exacte de la décentralisation en tant que réforme institutionnelle dont les enjeux sont autant politiques, sociaux, qu'économiques et culturels, et sur les conditions de mise en oeuvre de la politique de développement local propre aux collectivités décentralisées qui impliquent un changement radical dans les modes de pensée et les pratiques existantes chez les différents partenaires.

Méthodologie

L'approche méthodologique consistera à observer le quotidien des acteurs (gestionnaires traditionnels, usagers, conseillers communaux, services déconcentrés de l'administration, agents de la CMDT, les structures de microcrédit, syndicat, etc.) et les vécus.

Nous procéderons ensuite par l'analyse de contenu des discours et représentations de nos «informateurs» ; discours et représentations qui seront à la fois supports et matériaux de notre propre analyse et qui tiendront ici une place centrale.

L'approche historique constituera de ce fait le second appui de la méthode que nous allons utiliser. En plus, nous utiliserons alternativement l'analyse documentaire et les entretiens semi-dirigés.

Enfin, nous établirons un parallèle entre les événements marquants dans la gestion de la ressource et l'évolution actuelle (décentralisation, démocratisation, libéralisation, intensification, mondialisation, etc.).

Quatre aires géographiques et culturelles seront retenues : les deux premières couvriront une vingtaine de villages et hameaux de Koutiala et de Zégoua ; de façon à englober les deux groupes ethniques (Minyanka et Sénoufo) qui présentent des modes de tenure foncière et d'activité professionnelle spécifiques. La troisième concerne une dizaine de villages de Koumantou (le pays Gana) et la quatrième porte sur le milieu malinké de Kita sur une quinzaine de villages et hameaux. Il sera ainsi possible de contraster les informations récoltées et de faire apparaître des composantes pertinentes qui rendront compte de la variabilité observée dans l'espace et dans le temps.

2.3 Autres programmes de recherche

1. Le programme CDP :

Deux thèmes de recherche ont été élaborés par Point Sud dans le cadre du CDP. Il s'agit des thèmes suivants :

1. Décentralisation et gouvernance locale en Afrique de l'Ouest : Etude comparative sur l'appropriation de la réforme par les communautés rurales au Mali et au Burkina Faso

Résumé

La décentralisation constitue un axe majeur des réformes politiques engagées par les Etats africains. Elle implique une refondation de l'Etat et une plus large redistribution des pouvoirs au niveau local. En fonction des enjeux qui lui sont liés, la formation d'une véritable démocratie à la base constitue une véritable gageure pour nombre d'Etats africains qui hésitent à transférer les compétences nécessaires pour la création d'une véritable autonomie locale. La décentralisation exerce une forte influence sur la gouvernance locale à travers le jeu des acteurs locaux. Considérée comme une réforme institutionnelle impulsée du dehors, son appropriation pose problème à la société civile qui doit jouer le rôle de contre pouvoir face aux autorités communales afin d'établir un équilibre entre les différents acteurs de l'arène locale. Ainsi une bonne appropriation du processus par les citoyens apparaît comme un gage de la bonne gouvernance.

Objectif global

Contribuer au débat sur la décentralisation et évaluer son influence sur la gouvernance locale à travers son appropriation par les communautés locales.

Objectifs spécifiques

- Entreprendre des études de cas à l'échelle communale en vue d'identifier les différentes formes d'appropriation du processus ;

- Analyser les facteurs explicatifs du niveau d'appropriation à travers les pratiques locales ;
- Identifier à travers ces pratiques celles susceptibles de favoriser une meilleure appropriation de la réforme ;
- Formuler pour les décideurs et tous les acteurs concernés des propositions susceptibles d'éclairer leurs décisions ;
- Renforcer les capacités des jeunes chercheurs ;
- Renforcer la coopération entre les institutions de recherche en sciences sociales entre la recherche fondamentale et la recherche développement (opérationnel) et entre chercheurs, décideurs, élus et société civile.

Hypothèses

- Les conditions de réalisation d'une bonne gouvernance locale dans le cadre de la décentralisation dépendent du degré d'appropriation du processus par la société civile.
- Plus on note l'existence de contre pouvoirs et d'obligation de reddition de comptes par les responsables locaux à ceux qui les ont mandatés, plus la gouvernance démocratique s'en trouve améliorée.

Question centrale de recherche

La question centrale sera de déterminer, sur la base de l'observation et de l'analyse des pratiques locales, dans quelle mesure (quel degré), sous quelles formes et selon quelles modalités, les populations rurales s'approprient de la réforme de décentralisation en cours et quelles sont les incidences de cette appropriation sur la gouvernance locale. Les questions subsidiaires découlant de cette question centrale sont les suivantes :

- Quelles sont les différentes formes d'appropriation par la société civile?
- Comment et par quel mécanisme se manifeste le processus d'appropriation?
- Comment mesurer le degré d'appropriation de la décentralisation par les citoyens?
- Comment évaluer l'impact de l'appropriation sur la gouvernance locale?

Résultats attendus

- Le bilan empirique et analytique de l'appropriation du processus de décentralisation par les populations est réalisé; et son incidence sur la gouvernance locale évaluée ;
- Les perceptions des populations sur l'état de la gouvernance locale sont connues;
- Les différentes formes d'appropriation sont identifiées;
- Un inventaire des résultats de recherche est réalisé et mis à la disposition des différents acteurs (décideurs nationaux et locaux, société civile, partenaires au développement, etc.);
- Les jeunes chercheurs sont formés et impliqués dans les différentes équipes de recherche (fondamentale et opérationnelle);
- Les travaux des jeunes chercheurs, des chercheurs post-doc et de chercheurs développeurs sont valorisés par des activités de publication et d'accréditation) ;

- Les mécanismes d'échange et d'information entre instituts de recherche, chercheurs et les autres acteurs de la décentralisation sont renforcés.

Matériel et méthode

La recherche en cours sur la décentralisation se focalise presque uniquement sur des études de cas au niveau d'une seule commune ou d'un seul village; elle tend à retenir surtout les problèmes et les expériences négatives. La recherche entamée dans le cadre de ce projet CDP sera organisée en assurant une couverture plus grande du territoire malien :

Quatre (4) communes seront choisies dans deux régions du Mali. Il en sera de même au Burkina Faso. L'accent sera mis sur l'appropriation de la décentralisation parmi les dynamiques locales observées (négatives ou positives).

Les enquêtes de terrain seront privilégiées et il sera mis en œuvre toute la gamme d'outils et de méthodes propres aux sciences sociales : guides d'entretien, questionnaires, entretiens semi directifs, focus group, etc., afin d'obtenir des informations qualitatives ou quantitatives selon les cas. Les jeunes chercheurs encadrés par les seniors et déjà initiés à la recherche de terrain auront à passer un trimestre sur le terrain afin de mieux s'imprégner des réalités locales sur leurs sites d'étude grâce à une immersion prolongée. Ce séjour sera entrecoupé de courtes périodes mises à profit afin de faire le point de et recentrer la problématique de terrain avec les encadreurs.

De plus, pour procéder à l'évaluation du degré d'appropriation de la décentralisation et son impact sur la gouvernance locale, plusieurs techniques seront utilisées telles que l'itération, les procédés de recension et autres...

2. Migration and conflict in southern Mali

Case Study/Research question

Violent conflicts have helped to define the recent history of the Southern region of Mali. Among the effects of these conflicts for Mali has been the influx of youth from war-torn neighboring countries, the increased trade in small arms, and, especially since the conflict in Côte d'Ivoire, the return migration of Malians to the southern region. The central questions this case study raises are whether these changes are destabilizing the zone and creating tensions and increasing the potential for further violent conflict.

Mobility and migration have always been part of the history of the societies in the Sahel region. In fact, the integration of strangers into local communities has long been institutionalized. The droughts in the 1970s and the 1980s, political conflicts in the north of Mali in the 1990s, and, more recently, the conflicts in Sierra Leone, Liberia, and Côte d'Ivoire have led to important migratory movements into the south. Until recently, migrants have been integrated according to the longstanding 'models of reception'. Since the outbreak of violent conflict in Côte d'Ivoire, many people of Malian origin¹⁵ have returned to Mali.¹⁶ However, the latest influx of migrants has faced new kinds of discussions and debates on the reception of the 'strangers' (see publications). As is evident elsewhere in West Africa, the displacement of large numbers of people might lead to further regional destabilization of regions and create new conflict situations.

¹⁵ The systematic labour migration to produce cash crops in Ivorian plantations started in the early 1930s.

¹⁶ Scores of Burkinabe and Malians left from the end of the 1980s onward. The violent conflict broke out since 1992; cf. *Politique Africaine* vol. 89, 2003

One key factor in these zones of migration is the pressure on natural and social resources. Pressure on the land has been one of the main reasons for local conflicts in many parts of West Africa. When social networks become overburdened, tensions may also rise and initiate debates and discussions about autochthony ('natives') and allochthony ('strangers'). As a result of agricultural policy that promotes cotton production and the increasing number of inhabitants, environmental degradation and land scarcity have become serious factors in Southern Mali. As is clear from other conflicts in Africa the role of the media and politicians has often been crucial. Indeed, the media can play a considerable role in exacerbating such conflicts (Antweiler 2003¹⁷).

Another key factor is that the newcomers bring with them ideas, coping strategies and techniques from conflict zones. These can include violent methods of coping and conflict resolution, in which the use of small arms has become routine. Among the unemployed migrant youth, banditry offers a possible livelihood strategy, which the increased circulation of small arms facilitates.

Where there are massive displacements of persons over international borders the involvement of the international community, and the UNHCR in particular, is a fact. Refugees are considered people who have come, in principle, for a short period of time to another country. They are offered help and protection in the host country, but assistance to them is the responsibility of the international community. The dynamics these interventions bring into a region may in themselves be destabilizing. A close monitoring of these interventions seems necessary to understand the possible conflict to which the large influx of people might lead. Part of this intervention is also in the hands of national states that have their own policy towards these situations. In Mali, such humanitarian interventions are being actively discussed.

The case-study area includes the capital Bamako, the country's largest urban center, and the surrounding fertile savannah lands (including the large irrigation zone of the Office du Niger) where rice and vegetables are the main cash crops. This is the region of Mali that is economically stronger than areas to the north in the Sahel and Sahara. Although Mali is still one of the poorest countries of Africa, it is often presented as the African model for democracy. Some of the other key factors in this setting include important structural changes, such as the privatization of cotton companies and political decentralization (M. Diawara); and the international economic reorientation of landlocked Mali (with access to the port of Abidjan effectively blocked). In addition, the ongoing economic crisis has weakened the Malian government, which seems unable to control the considerable smuggling of weapons in the country. The Ivorian conflict has helped to intensify some of the existing problems and arms smuggling in particular. The main focus of the research will be on the local and regional dimensions of conflict. It will attempt to situate these within changing socio-political and ecological contexts. The central premise is that changing perceptions of newcomers or changing perceptions of the social, political and ecological environments might trigger or exacerbate conflict in particular local settings. However, the effects of various regional dynamics, such as the circulation of small arms and national decentralization policies, as well as the actual national and international policies towards migrants on conflict will also be considered. The research will be carried out in different zones (Sikasso, Sélingué, Bamako) of southern Mali:

¹⁷ Christoph Antweiler, 2003, *Anthropologie gewaltsamer Konflikte. Konfliktmotoren und Gewaltmotive. Entwicklungsethnologie* 12, 1-2, 26-73.

Methodology

To understand conflict and peace as a social process and from the local point of view, i.e. from the point of view of the people concerned (a grassroots perspective) and under the consideration of the role of the specific categories of people (gender etc.), recording life histories and doing in-depth interviews seem the most apt methodological approaches. Alongside these surveys will be used to get a quick and broad overview of general ideas from a larger number of people about conflict/peace, images of foreigners, activities of migrants, and memories of conflicts. From the start, discussions and interviews with local politicians and representatives of (inter)national organizations will be part of the research.

2. Le programme d'étude avec l'université Ben Gourion

Projet de recherche sur l'évaluation de l'impact de l'homme sur l'environnement à Kita (Moussa Sissoko)

Moussa Sissoko a entrepris, en collaboration avec l'Université David Ben Gourion de Tel-Aviv, des recherches sur la dégradation des ressources naturelles au Mali. Trois niveaux sont pris en compte par l'étude :

Niveau national:

- identifier et classer les zones par le changement du couvert végétal (positif, négatif, insignifiant) depuis 1982 en utilisant les index des images végétatives de NOAA ;
- quantifier la dégradation de la productivité ou la régénération pour la période de référence au niveau national.

Niveau régional:

- analyser les images Landsat en vue d'obtenir des informations détaillées par rapport aux endroits où il y a eu des changements majeurs du couvert végétal depuis 1982 ;
- étudier en détail les types et les mécanismes du changement du couvert végétal dans ces zones ;
- calculer la quantité et le taux de la dégradation des terres (sols) avant et après 1982 en utilisant les cartes du système d'information géographique et d'autres sources d'informations.

Niveau local:

- évaluer et décrire en détail les changements du couvert végétal, en sélectionnant un échantillon de zones changées par l'utilisation des photographies aériennes et des données du terrain ;
- identifier dans ces zones les facteurs de changement du couvert végétal, l'homme ou la nature;
- développer un modèle de la dynamique de l'utilisation des sols.

Cette étude est en phase terminale.

3. Le programme suivi environnemental du PADER

Suite à un appel à candidature, Point Sud a été sélectionné pour appuyer le PADER dans son programme d'évaluation environnementale.

Contexte

Le projet d'Appui au Développement Rural de la Région de Mopti (PADER/Mopti) est financé d'une part par le Fond Africain de Développement (FAD du groupe de la BAD) et d'autre part par le Gouvernement de la République du Mali et les bénéficiaires de la zone d'intervention du projet.

La riziculture dans la zone de l'Office Riz Mopti a connu plusieurs faiblesses, notamment : (1) l'insécurité hydrique due à la faiblesse de la crue, aux sévères aléas climatiques et à l'insuffisance d'entretien des infrastructures hydro- agricoles (état défectueux des canaux d'irrigation et des digues de protection), (2) le rendement faible et aléatoire dans le système de submersion contrôlée (système qui constitue l'essentiel des aménagements réalisés), (3) l'accès difficile au crédit, (4) le retard dans l'exécution des travaux par les entreprises locales, (5) la faible capacité de gestion des organisations paysannes (OP), (6) les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles, (7) le manque de recherche d'accompagnement sur le riz .

C'est à la suite de ces différents constats que le gouvernement de la République du Mali a sollicité le concours financier de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le PADER / Mopti.

L'objectif global du PADER/Mopti consiste à :

- contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire du pays ;
- contribuer à la réduction de la pauvreté.

Les objectifs spécifiques du PADER / Mopti sont :

- diversifier et augmenter la production agricole ;
- développer des activités génératrices de revenus.

Les interventions du projet sont basées sur deux principes :

Une démarche participative, qui met les populations rurales au centre du processus de développement, en prenant en compte leurs préoccupations retenues comme prioritaires. Le savoir faire qui implique la sous traitance de la conception et de la mise en œuvre du processus de développement participatif à travers des dossiers d'appel d'offres adressés à des structures d'appui conseil des ONGs, des bureaux d'Etudes des institutions financières décentralisées, des entreprises ayant de l'expérience dans les travaux d'aménagement de périmètre ou par la signature de convention avec des structures publiques telles que la recherche agricole. La stratégie du projet tend vers :

- La responsabilisation des OP par un transfert progressif des compétences aux responsables des groupements ;

- Le renforcement des services centraux de l'office riz afin qu'ils accomplissent leur rôle de facilitateur du développement.

Le support essentiel de cette stratégie consiste en la formation des responsables de groupements tout en les considérant comme des interlocuteurs directs et acteurs principaux des actions du projet.

Dans l'exécution du projet, plusieurs types de suivi /Evaluation sont prévus :

- Suivi /Evaluation interne permanent à mener par le service de Suivi/Evaluation et Crédit Agricole de l'UCP en relation avec la Division de Suivi/Evaluation de l'ORM ;
- Suivi/Evaluation externe à assurer périodiquement par les services du Ministère de l'agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) ;
- Suivi/Evaluation environnemental ;
- Une revue, à mi-parcours, et finale à mener par un service extérieur spécialisé.

Il est prévu la mise en œuvre d'actions de protection de l'environnement dans le cadre du PADER. Ces actions seront mises en œuvre dans la phase d'exécution du projet pour faire face aux dégradations prévisibles subies par les aménagements et pour protéger les cultures contre la dessiccation. Les principales actions qui seront entreprises par le PADER concernent différents domaines de protection de l'environnement :

- Le reboisement ;
- La promotion des économies des combustibles rurales ;
- L'organisation et la rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles ;
- La mise en œuvre des techniques agricoles compatibles avec la préservation de l'environnement ;
- La conservation et la restauration des sols.

Ces différentes actions de protection de l'environnement visent à :

- maintenir la qualité des eaux (faible taux de salinisation par un drainage adéquat, faible taux de nitrates par une utilisation judicieuse des engrais, etc.) ;
- maintenir la qualité des sols (par des techniques culturales de préservation de l'environnement dispositifs antiérosifs) ;
- maîtriser la prévalence des maladies d'origine hydrique ou causées par des polluants (par l'utilisation judicieuse des pesticides, la destruction des vecteurs de maladies, etc.) ;
- exploiter rationnellement en économisant les combustibles ligneux ; etc.

Cependant, la connaissance de l'efficacité des mesures de protection et de préservation de l'environnement devant être entreprises, requiert de la part du projet la définition, le suivi et la mesure des indicateurs d'impacts environnementaux.

Ce travail de suivi et d'évaluation des mesures de protection environnementale ne peut être assuré par le PADER/MOPTI lui-même car, n'ayant pas l'expertise d'une part, et d'autre part ne devant pas être juge et partie en même temps, celui-ci doit être assuré par un prestataire

privé ayant une expertise dans le domaine. La présente étude se situe dans ce cadre. Elle a pour but la mise en œuvre du suivi environnemental de l'Office Riz Mopti.

Les objectifs visés par le suivi environnemental sont :

- veiller à l'exécution correcte des mesures environnementales (surveillance environnementale) ;
- s'assurer que ces mesures produisent les effets attendus.

La mise en œuvre du suivi environnemental est axée sur les tâches suivantes :

- la définition des indicateurs environnementaux des domaines d'intervention du projet ;
- la caractérisation de la situation de référence ;
- le suivi des indicateurs d'impacts environnementaux.

4. Le programme UNESCO

Thème général : Etats Nation face au défi de l'intégration sous régionale en Afrique de l'Ouest

Sous thème traité par Point Sud : Ressources naturelles, espace et intégration

Les ressources naturelles constituent un des déterminants de l'intégration des Etats dans la mesure où elles ne connaissent pas de frontières et créent un cadre idéal de regroupement de différents pays autour de projets communs. Elles favorisent ainsi la reconstruction d'ensembles régionaux autour d'actions concrètes de développement. L'existence des ressources naturelles à cheval sur plusieurs pays milite en faveur d'une gestion commune des dites ressources. Certaines questions relatives à la GRN gagneraient à être abordées dans un contexte régional en raison des incompatibilités entre les frontières politiques et les zones écologiques. Le besoin d'une collaboration régionale pour l'aménagement des bassins fluviaux en est un exemple évident.

Quels sont les atouts dont dispose le Mali dans ce domaine et quelles sont les actions entreprises tendant vers une intégration sous régionale par le biais de l'exploitation et de la gestion des ressources naturelles ?

Nous tenterons de donner un début de réponse à ces questions en analysant quelques cas de gestion concertée, voire commune, des ressources. Nous mettrons l'accent sur la gestion des grands bassins fluviaux dont le Mali est partie prenante.

Conclusion

Autant des regroupements entre les pays sont opérés autour de la gestion concertée des bassins fluviaux, autant peu d'actes concrets sont posés sur le plan de la gestion des pâturages transfrontaliers. C'est dire que les ressources naturelles ne sont pas suffisamment mises à profit pour impulser l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

La collaboration dans le cadre de l'intégration régionale suppose un certain partage de la souveraineté par la mise en commun de procédures institutionnelles établies. Les schémas d'intégration régionale en Afrique sont bien davantage de nature « intergouvernementale » que « supranationale » et le partage effectif de souveraineté est minime.

Le rapport est sous presse aux éditions l'Harmattan.

3. Enseignement

Pour l'exécution des BOURSES FONDS SUEDOIS, la direction de POINT SUD a jugé nécessaire d'organiser, à l'intention des lauréats, des cours de mise à niveau, au regard des insuffisances relevées par le comité scientifique au cours de l'évaluation des dossiers soumis et en égard aux tâches qu'attendent les lauréats, cinq (5) modules de formation ont été retenus. Il s'agit de :

- Méthode de recherche en sciences sociales : Théories et pratiques ;
- L'apprentissage à la rédaction scientifique ;
- Sociétés agraires et développement : anthropologie du développement, développement agricole, sanitaire (médecine traditionnelle et médecine conventionnelle) ;
- Théorie et pratique de la coopération du développement ;
- Cours de mise à niveau en langue anglaise.

Objectifs généraux de la formation

- Mobiliser les chercheurs en sciences humaines et sociales quant à l'étude des interactions entre l'environnement et le développement des sociétés dans ses multiples dimensions, et favoriser la structuration d'une communauté de recherche en encourageant la participation des jeunes chercheurs ;
- Favoriser le développement de nouvelles méthodes d'investigation, l'ouverture de nouveaux terrains, la définition de nouveaux objets ;
- Inciter à des approches concertées sur les questions : Nord / Sud, local / global, économie/écologie, sciences « descriptives » / théoriques, recherches finalisées / fondamentales, etc. en confrontant les objets, les terrains, les méthodes, en intégrant la multiplicité des échelles d'espace et de temps ;
- Contribuer à valoriser les approches en sciences humaines et sociales dans un cadre plus vaste comprenant les sciences de la nature et du vivant, et à favoriser les collaborations entre disciplines des sciences humaines et sociales et entre celles-ci et celles des sciences de la nature ;
- Favoriser la visibilité et la valorisation de ces travaux auprès des acteurs sociaux, économiques et politiques.

Les cours ont effectivement démarré en Décembre 2006. Ils sont animés par Dr Naffet, Dr Bréhima Kassibo, anthropologue à l'ISH, Dr Birama Diakon, anthropologue à la FLASH/ Point Sud. D'autres professeurs interviendront ultérieurement. Le nombre d'heures de formation à dispenser est de 240 heures.

Les auditeurs sont constitués des boursiers de Point Sud, des finalistes de la FLASH, de jeunes diplômés ayant participé ou non au test et de salariés d'autres structures maliennes.